

Référentiel Pédagogique Formation Niveau 1

Objectifs Pédagogiques

- Connaître les risques, y compris en situation de coactivité,
- Comprendre l'importance du respect des règles lors de l'intervention sur site industriel,
- Savoir réagir en cas de situation dégradée.

Durée

7 heures en 1 journée (pauses comprises).

Les durées des différentes parties sont données à titre **indicatif**, sous réserve de respecter le timing total.

Public visé

Personnel intervenant sur site industriel.

Méthodologie pédagogique

L'animation s'appuiera sur les supports validés et favorisera les échanges entre stagiaires, notamment ceux qui ont déjà suivi la formation N1.

Effectif

Maximum 15 personnes.

Type de stage

Stage Inter ou Intra Entreprise.

Évaluation des connaissances

- 20 questions, issues de la base nationale de questions, sous forme de QCM ;
- 1 point par question : l'attribution de fraction de point n'est pas autorisée pour les questions éliminatoires
- Les questions devront être correctement lues et explicitées par le formateur afin que même les stagiaires qui ne maîtrisent pas parfaitement la langue française puissent répondre sans ambiguïté ;
- Le choix des questions devra balayer les différentes parties du déroulé pédagogique ;
- 2 questions parmi les 20 seront éliminatoires sur les thèmes suivants (elles devront être signalées en tant que questions éliminatoires) :
 - Plan de prévention et autorisation de travail,
 - Réactivité, conduite à tenir en cas de situation dégradée ;
- Note minimale pour l'obtention du certificat : 15/20.

Durée de validité

3 ans.

Programme

1. Tour de table - Introduction (15 à 20 min)

- Présentation du formateur (parcours, expériences, ...);
- Présentation des stagiaires (activités, fonction, sites d'intervention, ...);
- Présentation des objectifs de la formation et des risques de coactivité (Entreprises Utilisatrices & Entreprises Extérieures mais également Entreprises Extérieures & Entreprises Extérieures);
- Nécessité de la formation pour accéder aux sites;
- Présentation du programme de la formation;
- Organisation pratique de la formation.

2. Contexte et enjeux de la sécurité (30 à 40 min)

- Notions de danger, d'exposition, de risque, de prévention et de protection ;
$$\text{Risque} = (\text{Danger} \times \text{Exposition}) - \text{Prévention}$$
- Les risques de coactivité ;
- Présentation d'accidents du travail, de trajet et de maladies professionnelles (illustration avec des exemples et statistiques) ;
- Les conséquences humaines, matérielles et économiques d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle ;
- Le rôle et la responsabilité de chacun dans la prévention de la sécurité et de la santé au travail.

3. Les risques et moyens de prévention / protection (3h15 à 3h45)

Le message doit être succinct et doit comporter *a minima* les risques, les moyens de prévention et équipements de protection associés et les habilitations nécessaires. La présentation doit être simple (recommandation : une à deux diapositives par risque) et être illustrée au maximum (photos, vidéos, EPI à faire circuler...).

Risques à développer impérativement :

- Circulation et accès aux sites, y compris règles de sûreté ;
- Risque chimique ;
- Amiante ;
- Incendie / Explosion (y compris présentation ATEX) ;
- Utilités (azote, vapeur, autres gaz, air comprimé, etc.) ;
- Électricité ;
- Risque machines ;
- Risque thermique (travaux à proximité de points chaud / froid) ;
- Bruit ; vibrations ;
- Travaux en hauteur ;
- Manutention mécanique / Levage ;
- Manutention manuelle ;
- Travaux en espaces confinés ;

- Désordre.
- Risques à évoquer systématiquement mais à développer en fonction du public :
 - Travaux de fouilles et à proximité de réseaux et canalisations ;
 - Pression et nettoyage haute pression ;
 - Rayonnements ionisants et non ionisants ;
 - Sablage ;
 - Risque biologique et légionnelles ;
 - Travaux à proximité de voies ferrées ;
 - Risque de noyade (voies d'eau, bassins, ...) ;
 - ...

Nota : L'évocation systématique consiste à sensibiliser le stagiaire aux risques qui peuvent être présents à proximité de son activité et lui apprendre à savoir réagir en conséquence (exemple : respect du balisage, ...).

4. Organisation de la prévention lors des interventions (45 min à 1h)

- Présentation des procédures et consignes :
 - Le plan de prévention ;
 - Les autorisations de travail et les différents permis ;
 - Les consignes et les modes opératoires ;
 - La consignation et déconsignation.

Elles devront impérativement être illustrées d'exemples et modèles issus de sites.

5. Rôle et responsabilité du titulaire d'un certificat de Niveau 1 (20 à 30 min)

- Participer à la sécurité du chantier par un comportement adapté et vigilant, être acteur de la culture sécurité du site ;
- Respecter les procédures et consignes, notamment issues du plan de prévention, de l'autorisation de travail et des permis ;
- Connaître les conséquences éventuelles de leur non-respect ;
- Savoir réagir à tout changement de situation de travail (exemples : alerte, non-conformité du matériel, accident, défaut de consignation, situation dangereuse...) :
 1. Arrêter le travail,
 2. Se mettre et mettre les autres en situation de sécurité,
 3. Informer son supérieur hiérarchique qui informe l'entreprise utilisatrice,
 4. Le cas échéant, participer avec l'entreprise utilisatrice à la définition des actions correctives et à la révision de l'analyse des risques.
- Savoir exercer son droit d'alerte et de retrait en cas de danger grave et imminent ;
- Etre conscient des éventuels risques engendrés par la non-qualité du travail.

6. Conclusion (10 à 15 min)

Règle d'or : « Pas d'autorisation écrite, pas de travail »

Rappeler l'importance du comportement individuel et du respect des consignes et l'élargir sur le savoir être (ordre et propreté, respect des consignes environnementales, addictions, malveillance, vigilance, précipitation, etc.).

7. Évaluation des connaissances des stagiaires (30 min + 15 min de correction)

Évaluation individuelle des connaissances, puis explication des réponses de manière collective.

Référentiel pédagogique formation niveau 2

Objectifs pédagogiques

- Savoir évaluer les risques en permanence,
- Savoir gérer son équipe et son chantier, y compris en situation dégradée,
- Savoir transmettre les informations à son équipe.

Durée

14 heures en 2 journées consécutives (pauses comprises).

Les durées des différentes parties sont données à titre **indicatif**, sous réserve de respecter le timing total.

Public visé

Personnel encadrant des opérateurs intervenant sur site industriel et **signataire** des documents de travail (plan de prévention, autorisation, permis de travail, ...).

La formation N2 n'est pas une formation théorique sur la réglementation des interventions des entreprises extérieures à destination de personnes encadrant des entreprises extérieures (responsables SSE, chargés d'affaires, ...) mais une formation pratique pour des encadrants d'intervenants (chefs de chantiers, managers, ...). Toutefois, il est nécessaire que ces derniers connaissent ces éléments de contexte pour comprendre leur mission.

Méthodologie pédagogique

L'animation se déroulera autour d'une étude de cas unique qui illustrera l'intégralité des parties du programme pédagogique (fil rouge). La pratique devra être privilégiée à la théorie.

Dès le début de la formation, l'étude de cas se déroulera à partir d'un scénario, en répartissant les stagiaires en sous-groupes, afin de favoriser les interactions, en mélangeant les stagiaires ayant déjà suivi la formation avec les autres.

Le scénario comportera la description de la zone d'activité commune ainsi que la description de plusieurs opérations (une par sous-groupe). Ainsi, les sous-groupes évalueront les risques et les mesures de prévention - protection correspondant à leur opération puis identifieront les situations de co-activité avec les autres sous-groupes en vue de définir les moyens de prévention et rédiger le plan de prévention associé. La gestion des situations dégradées s'appuiera sur les opérations des sous-groupes avec les conséquences éventuelles sur le plan de prévention.

Les OF disposeront de plusieurs scénarios afin de pouvoir s'adapter au nombre de stagiaires et à leur profil. Les scénarios d'études de cas seront renouvelés *a minima* tous les 3 ans.

Pré-requis

Le stagiaire devra être **titulaire d'un certificat niveau 1 ou niveau 2 en cours de validité** et devra **maîtriser le français lu, écrit, parlé** (indispensable pour la prise de connaissance et la signature des documents de travail).

Effectif

Maximum 12 personnes.

Type de stage

Stage Inter ou Intra Entreprise mais devant comporter au moins **2 corps de métier différents**.

Évaluation des connaissances

1 questionnaire de 20 questions, issues de la base nationale de questions, dont 10 questions sous forme de questions ouvertes ;

- 1 point par question - l'attribution de fraction de point n'est pas autorisée pour les questions éliminatoires ;
- Le choix des questions devra balayer les différentes parties du déroulé pédagogique ;
- 3 questions (2 questions ouvertes et une question sous forme de QCM) parmi les 20 seront éliminatoires sur les thèmes suivants (elles devront être signalées en tant que questions éliminatoires) :
 - Plan de prévention et autorisation de travail,
 - Réactivité et conduite à tenir en cas de situation dégradée.
- Note minimale pour l'obtention du certificat : 15/20.

Durée de validité

4 ans.

PROGRAMME

1. Tour de table - Introduction (30 à 60 min)

- Présentation du formateur (parcours, expériences, ...) ;
- Présentation des stagiaires (activités, fonction, sites d'intervention, ...) ;
- Nécessité de la formation pour accéder aux sites et spécificité de la formation Niveau 2 par rapport au Niveau 1 ;
- Discussion collective sur les acquis du Niveau 1 et sur les risques métiers des stagiaires ;
- Présentation des objectifs de la formation ;
- Présentation du programme de la formation ;
- Organisation pratique de la formation.

2. Contexte et enjeux de la sécurité (1h30 à 2h)

Les points suivants devront être abordés sans être approfondis.

Rappel : La formation N2 n'est pas une formation théorique sur la réglementation des interventions des entreprises extérieures à destination de personnes encadrant des entreprises extérieures (responsables SSE, chargés d'affaires, ...) mais une formation pratique pour des encadrants d'intervenants (chefs de chantiers, managers, ...). Toutefois, il est nécessaire que ces derniers connaissent ces éléments de contexte pour comprendre leur mission.

- L'accident du travail et la maladie professionnelle :
 - Les définitions ;
 - Les origines des accidents du travail : non-respect des procédures, manque de communication, précipitation, addictions, ... (à illustrer avec des statistiques) ;
 - Les conséquences humaines, matérielles et économiques, la responsabilité civile.
- Le contexte réglementaire :

- Les principes généraux de la prévention ;
 - Présentation succincte de la réglementation relative à l'intervention des entreprises extérieures ;
 - Articulation avec le document unique, le PPSPS et le protocole de sécurité.
- La responsabilité pénale :
 - La responsabilité en fonction des niveaux hiérarchiques ;
 - La délégation de pouvoirs ;
 - Quelques exemples de jurisprudence.
 - Les acteurs internes et externes de la sécurité (CSE, Inspection du Travail, Services de Santé au Travail, CARSAT, DREAL, Service sécurité interne à l'EU, etc.).
3. Évaluation des risques et définition des mesures de prévention / protection (2h30 à 3h)
- A travers l'étude de cas, le stagiaire devra acquérir les notions suivantes :
- Etablissement d'un mode opératoire / phasage ;
 - Identification des risques et moyens de prévention associés.
- Les principales familles de risques du programme N1 devront être utilisées au travers de l'étude de cas.
- Le support remis au stagiaire liste tous les risques du programme niveau 1 et les moyens de prévention et de protection associés.
4. Plan de prévention (3h à 3h30)
- A travers l'étude de cas, le stagiaire devra acquérir les notions suivantes :
- Identification des situations **de coactivité** et moyens de prévention associés ;
 - Tenue d'une inspection commune préalable ;
 - Rédaction du plan de prévention et des permis associés ;
 - Préparation du chantier (habilitations, matériels, moyens humains, ...) ;
 - Mise en place et vérification des mesures de prévention et de protection ;
 - Explication du plan de prévention, autorisation de travail, modes opératoires, ... à l'équipe ;
 - Gestion de la fin de chantier (conformité à la demande, gestion des déchets, retour d'expériences, ...).
5. Gestion de situations dégradées (1h à 1h30)
- A travers l'étude de cas, le stagiaire devra acquérir les notions suivantes :
- Réactivité à tout changement de situation de travail (exemples : alerte, non-conformité du matériel, absents dans l'équipe, non-respect du planning initial, accident, défaut de consignation, situation dangereuse...) ;
 - Modification de l'analyse de risques et des documents associés ;
 - Réaction face à l'usage du droit de retrait d'un de ses salariés.
6. Bilan : rôle et missions du titulaire d'un certificat de Niveau 2 (1h30 à 2h)
- Au travers des enseignements de l'étude de cas, synthétiser les rôles et missions du titulaire d'un certificat N2 :

- Savoir identifier les dangers et évaluer les risques en permanence :
 1. Elaboration des modes opératoires/ phasage,
 2. Identification des situations de coactivité et des risques engendrés,
 3. Définition des moyens de prévention et de protection associés.
- Gérer son équipe et son chantier, y compris en situation dégradée :
 - Préparer et organiser le chantier :
 - L'identification de son ou ses interlocuteurs dans l'entreprise utilisatrice ;
 - L'inspection commune préalable ;
 - Le plan de prévention ;
 - Les autorisations de travail et permis associés ;
 - Vérifier la mise en œuvre des moyens de prévention des EU et EE ;
 - Gérer la fin de chantier ;
 - Être réactif à tout changement de la situation de travail :

Faire comprendre au stagiaire que, s'il constate lui-même ou est informé par son équipe d'une « situation dégradée » (situation de travail non-conforme à la situation initiale), il doit reprendre l'analyse des risques et prendre une décision selon deux cas :

- Je peux corriger la situation, je la corrige, je transmets les nouvelles informations à mon équipe et je continue le travail,
 - J'ai besoin d'aide extérieure pour réduire le risque. J'arrête le travail. Je me mets et je mets les autres en situation de sécurité. J'informe l'entreprise utilisatrice et je définis avec elle les actions correctives.
- Transmettre les informations à son équipe.
 - Communiquer et expliquer aux intervenants les autorisations, documents de travail, modes opératoires...
 - Être à l'écoute de son équipe, notamment sur la remontée des situations dangereuses,
 - Savoir réagir face au droit de retrait devant un danger grave et imminent.

7. Conclusion (15 min)

Rappeler l'importance du rôle d'encadrement du N2 et de son implication dans l'évaluation des risques sur le chantier.

Rappeler son devoir d'exemplarité, l'importance du comportement individuel et du savoir être.

Rappeler la règle d'or.

Règle d'or : « Pas d'autorisation écrite, pas de travail »

8. Évaluation des connaissances des stagiaires (1h15 + 30 min de correction)

Évaluation individuelle des connaissances, puis explication des réponses de manière collective.